



CSE Janvier 2026, Le premier de corvée

Il tenait lui-même à évoquer le sujet en CSE. Le directeur du réseau a donc sans surprise annoncé des jours difficiles pour nos antennes régionales qui vont devoir encore se serrer la ceinture : un budget en baisse de 3% en 2026, soit un peu moins de 14 millions d'euros. Près



d'une cinquantaine d'ETP doivent disparaître. Une volonté de transparence qui va vite connaître ses limites lors des échanges lorsque les élus·es lui rappellent les mesures de certaines directions régionales pour faire des économies. À France 3, on ne questionne jamais une organisation du travail qu'il faudrait désencadrer pour gagner en efficience et en deniers. C'est toujours l'opérationnel qui trinque et donc les salarié·es et les téléspectateurs·trices comme à Besançon, Dijon, Grenoble et Lyon où l'on mutualise à outrance, dans un je-m'en-foutisme total des JT et des territoires, sans oublier ces locales que l'on ne cesse de fragiliser en stoppant leur diffusion au gré du ressenti des un·es et des autres. Le directeur du Réseau ne veut

pas rentrer dans les détails, il estime que c'est aux directions régionales d'établir leurs priorités. Il assure toutefois que les partenariats avec le privé sont concernés (moins de documentaires c'est hélas acté, mais les émissions parfois très bankables ? mystère). Le financement (fort coûteux) des matinales avec ICI/Bleu sera également revu à la baisse. Enfin, certaines régions plus à l'aise que d'autres devront faire plus d'efforts. Une péréquation qui pourrait s'avérer incontournable, car il n'est pas exclu de devoir faire encore plus d'économies en 2026, puisque le budget n'est pas encore définitif.

La phrase du mois

“La qualité : c'est un incontournable... Ce dernier point paraît absent des préoccupations des responsables du projet OverDrive.” p. 42 de l'expertise de Secafi sur le projet d'évolution des régies

La direction régionale du mois

Les Hauts de France (cf : point “santé des salarié·es”)

La question sans réponse

Où travailleront les salarié·es de la Fabrique après le déménagement du site de Lyon ?

Le chiffre du mois

Plus de 6 journalistes sur 10 ont été arrêté·es au moins une fois en 2024, 4 PTA sur 10

Overdrive, le multicuiseur de la télé

Après l'échec en 2021 de sa première tentative d'expérimentation d'une régie automatisée et son lourd bilan en termes de santé pour nos collègues, la direction s'est donné du temps pour peaufiner et adapter la robotisation (sans IA) des régies "Mosar". C'est devenu pour elle, mais pour elle seulement, "***un enjeu stratégique éditorial et technique... dans une logique d'alignement sur les standards du marché***" constate l'expertise du cabinet SECAFI, réalisée à la demande du CSE.

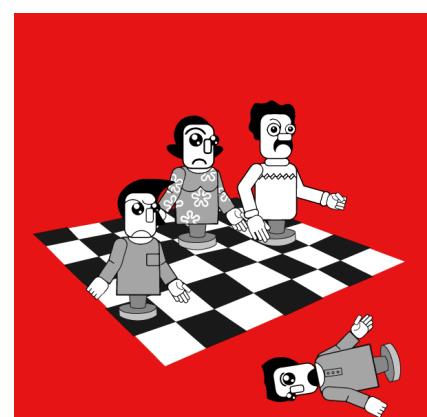


Pour **Sud**, cet "alignement sur le marché" ne correspond donc à aucune ambition technologique ou journalistique propre à France Télévisions. Il s'agit surtout de réaliser un vieux rêve de maître de forges, celui où la machine remplace enfin l'homme non pas pour le soulager, mais pour le dégager ! Car avec ce "MOSAR" là, on peut se passer de nous et c'est donc une petite musique de nuit qui indique la porte de sortie que l'on entend. Concrètement, l'exploitation d'un assistant (d'un automate) de production nommé Overdrive permet théoriquement à un seul technicien vidéo (TEVA) de piloter toute la régie. C'est donc désormais la machine qui commande, un véritable big bang et cela commencera, dès le matin, lors de la conception des éditions. On n'est donc guère surpris lorsque les experts de SECAFI indiquent que le projet "OVERDRIVE" a : ***"des objectifs évidents de rationalisation économique"*** ou que ***"l'impact humain du projet est majeur : il ne s'agit pas que de s'adapter à un nouvel outil, il s'agit de changer les process de travail, avec des impacts tant techniques qu'organisationnels, métiers, voire même, "artistiques" très conséquents"***. Ces experts ont donc travaillé sur deux modèles d'exploitation des régies avec la mise en place d'Overdrive :

Le scénario dit "haut" : une transformation de l'exploitation des régies MOSAR qui préserve la qualité de nos productions et la spécificité de nos antennes régionales (deux TEVA en régie)

Le scénario dit "bas" avec un mono opérateur TEVA en régie avec comme conséquences, selon SECAFI, ***"une uniformisation et industrialisation de la fabrication au détriment de la qualité"***

La direction de son côté affirme que l'outil, testé avec soin et dans la cadre d'une large consultation, est enfin adapté à nos besoins et à la spécificité des antennes (on peut reprendre la main sur le process, y compris dans l'urgence), que l'objectif n'est pas de faire moins bien que ce qui existe, que les conséquences sur l'emploi (moins de 15 ETP supprimés dans les projections de la direction) affecteront surtout les non-permanents. Le directeur technique du réseau Michaël Friederich conteste par ailleurs l'affirmation de SECAFI sur l'absence d'une volonté de qualité dans le projet.



Dans son avis, le CSE rappelle que ce big bang technologique, qui intervient dans un moment de fragilité financière, aura un impact en termes de RPS (risques psycho-sociaux) et de transformation des métiers.

En s'appuyant sur la rapport Secafi, il liste les mesures d'accompagnement que la direction doit prendre dans le déploiement d'Overdrive, avec une organisation du travail qui devra bien sûr intégrer le scénario dit haut, avec la présence de deux TEVA en régie. La bascule des sites pilotes de Poitiers et de Reims, cette année, sera au centre de toutes les attentions.

Santé des salarié·es : ca se dégrade encore mais cette fois on a le retour des analyses

Comment se portent les salarié·es du réseau ? Quelles sont les problématiques de l'entreprise ? C'est à ces questions que répond **le bilan social** de France Télévisions. Un document qui n'est pas genré - ce que déplorent les élu·es du CSE - mais qui est bourré de chiffres et qui doit être évalué en CSE, d'une année sur l'autre. Ce mois-ci, nous avons pris connaissance du bilan social de... 2024. Cherchez l'erreur. Un expert du groupe 3E mandaté par le CSE a épluché le document. Il a attiré notre attention sur :

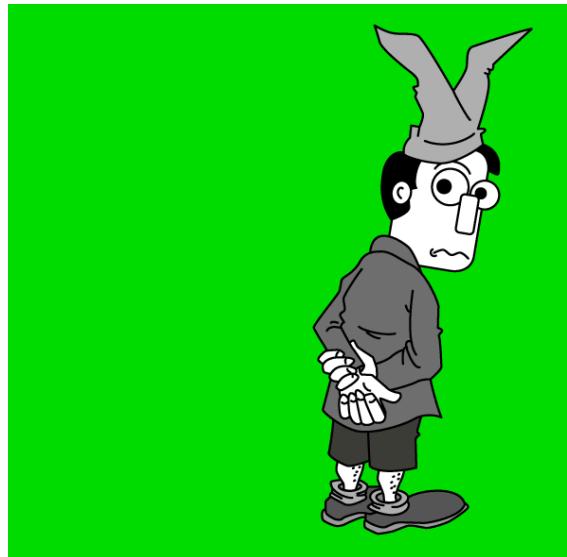
L'absentéisme. Il augmente dans le réseau plus qu'en France de manière générale. La longueur des arrêts croît également. En cause, les risques psycho-sociaux. **40% des arrêts longs en France sont liés à la santé mentale.** France Télévisions doit prendre la mesure du phénomène pour agir préventivement. **Sud** réclame la formation et la sensibilisation des cadres aux RPS pour qu'ils soient davantage acteur·ices dans leur prévention et leur reconnaissance. Le directeur du réseau le dit aussi, « **le management brutal n'a jamais donné d'excellents résultats.** »

Les journalistes sont plus concernés que les PTA, les reporters sur le terrain notamment. Plus de 6 journalistes sur 10 ont été arrêtés au moins une fois en 2024, contre 4 PTA sur 10. Les journalistes font partie de ces métiers à fort engagement, comme ceux des ONG ou de la santé.

Les maladies professionnelles reconnues, les inaptitudes avec licenciement : ces indicateurs sont aussi en hausse.

La RCC n'a pas permis de rajeunir la moyenne d'âge du réseau France 3 : toutes les antennes vieillissent, sauf Pays de la Loire, Rhône Alpes et Bourgogne Franche Comté, grâce au recrutement. **Il y a corrélation entre « âge » et « absentéisme », l'expert insiste sur la nécessité de travailler sur l'évolution des carrières des salarié·es, en fonction des métiers.**

Dans le cadre d'une politique de prévention de santé et de sécurité de qualité, partager les informations du bilan social avec les représentant·es du personnel est un autre enjeu pour



France Télévisions. Savoir que **la région des Hauts de France est la région où le taux d'absentéisme est le plus fort du réseau** permet d'engager une réflexion, puis des actions pour enrayer le phénomène. Gérer l'absentéisme, à savoir la santé des salarié·es, est aussi un enjeu économique, il permet de bien gérer les emplois. La direction acquiesce, il faut étudier l'absentéisme au plus près du terrain. **Elle compte aussi proposer un bilan social spécifique à la Fabrique, mais aura du mal à le faire pour 2026.**



L'accidentologie : les trajets routiers constituent la première cause d'accident au travail dans le réseau, la chute de plain-pied est la deuxième et les RPS arrivent en troisième position. Mais ils sont en forte augmentation, notamment parce que France Télévisions est en transformation, que c'est une entreprise d'intérêt général et de service public. D'où la nécessité de faire des RPS une priorité, **Sud** le répète.

[Avis complet des élus du CSE sur le bilan social.](#)

DUERP, gloups ! Et si on prenait le risque de les faire bien ?

Les élus du CSE ont émis un avis circonstancié sur les documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de l'année passée. Ils rappellent l'inefficacité de la politique de prévention au niveau de l'entreprise, comme en témoigne notamment la pauvreté des papripact qui sont censés incarner la feuille de route annuelle des actions à mener.

Dans le réseau, l'absentéisme ne cesse d'augmenter (6,23% en 2023, 6,81% en 2024, 7,5% à la mi-année 2025), notamment celui des femmes. Les accidents du travail reconnus par la CPAM représentaient au 1er semestre 2025 6,2% des motifs d'absence contre 4,5% en 2024



Sud a demandé pourquoi seuls 65 des accidents du travail ont été reconnus par la CPAM en 2025, alors que 354 ont été déclarés par France 3. La représentante des ressources humaines répond qu'il y a une grande disparité dans le traitement des dossiers, entre régions : à Nantes et Orléans par exemple, il faut obligatoirement une lésion, un lien de subordination et avoir rempli le questionnaire de la CPAM pour que l'accident du travail soit reconnu. A contrario, en région Provence Alpes Côte d'Azur, tous les accidents du travail sont validés par la CPAM. Il semblerait aussi que les chiffres transmis par la direction ne soient pas bons... La représentante des ressources humaines ajoute que la direction émet rarement des « réserves » sur les déclarations d'accident du travail. Ce n'est pas ce que **Sud** a constaté.

IMMOBILIER : on optimise le cash avant les gros travaux .. Enfin on tente

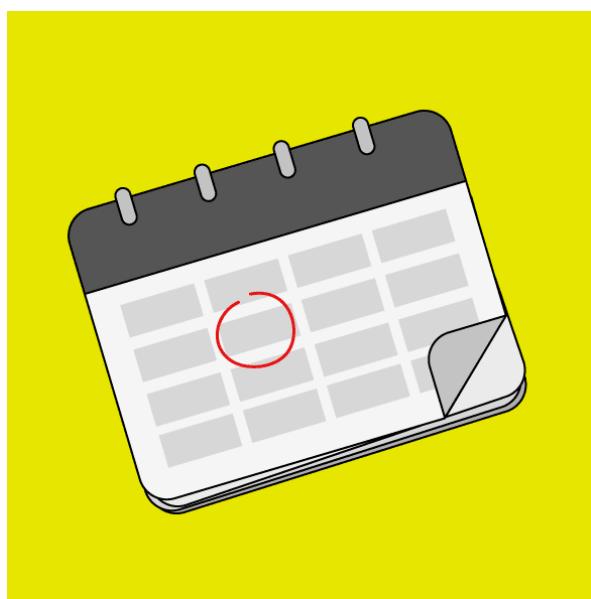
La direction a présenté le schéma immobilier du réseau régional – schéma estampillé **confidentiel** - tout en précisant qu'il ne tenait pas compte des contraintes budgétaires du moment. Il s'agit donc d'un document pour le moins illusoire, mais un calendrier de rénovation ou de refonte de BRI est malgré tout présenté, s'étalant sur 10 ans jusqu'à 2033. Des prévisions de regroupements entre France Télévisions et Radio France sont faites. Par contre, les locales et les BIP ne sont pas concernés par ce schéma.



Pour atteindre les fameux 140 millions d'économie, la direction annonce que France Télévisions va devoir taper dans les bijoux de famille et vendre certaines de ses propriétés en mode lease back, (on vend, puis on loue immédiatement à l'acheteur, donc on ne déménage pas) Un pis-aller pour faire des sous en cette période de disette. Les sites de Nantes et de Lille pourraient donc être mis en vente, mais les études n'auraient pas commencé.

Sud s'interroge sur le projet lyonnais : où les salarié·es de la Fabrique seront-iels logé·es parce qu'iels ne sont pas prévu·es dans les nouveaux bâtiments ? Les travaux sont censés commencer en fin d'année. Le responsable immobilier s'agace et dit qu'il a déjà répondu à la question en instance de proximité et que rien ne se fera en 2026.

Le directeur du réseau précise que des consignes ont été données aux directions régionales pour rassurer les salarié·es s'iels avaient des questions portant sur l'immobilier, notamment sur les rapprochements avec Radio France.



Prochain CSE, les 18 et 19 février
Contactez vos représentant·es Sud
Pierre-Olivier Casabianca, Marjorie Dolézal, Laurent Ducrozet,
Romane Idres et Chloé Tempéreau